

L'égalité homme-femme dès le berceau ?





Réalisation Service Education permanente Question Santé asbl
Texte Anoutcha Lualaba Lekede/Question Santé
Remerciements à La Ville de Liège (Germaine Hansez, Infirmière en chef des crèches des Services sociaux et Hélène Spitz, Gestionnaire des Ressources humaines) et la crèche Les P'tits Bouts (Annie Vanstraelen, Infirmière responsable, et tous les membres de l'équipe dont Régine Mathieu).
Graphisme Carine Simon/Question Santé
Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Editeur responsable Patrick Trefois 72, rue du Viaduc - 1050 Bruxelles
D/2011/3543/18

LES PIEDS DANS LE PLAT

En matière d'égalité entre les femmes et les hommes, faut-il, dès le départ, dispenser la même éducation aux petites filles et aux petits garçons ?

C'est l'aperçu qu'en donnait une émission télévisée diffusée le 8 mars 2010 à l'occasion de la Journée internationale des femmes. On avait pu y voir des images filmées dans une crèche liégeoise où des petits bouts, filles et garçons, donnaient indifféremment le biberon aux poupées, se mettaient du gel dans les cheveux ou bougeaient leur petit corps selon les principes du biodanza, cette danse qui vise l'épanouissement global de l'être. Moments ordinaires de cette crèche dont quelques membres de l'équipe avaient suivi, quelques mois auparavant, une formation organisée par la Ville de Liège, intitulée « Sensibilisation aux questions de genre dans l'éducation des tout-petits » et destinée aux structures d'accueil collectives de la petite enfance. Le thème choisi peut surprendre et pousser à questionner sa pertinence auprès des 0-3 ans.

Faut-il nécessairement confronter de jeunes enfants à ces interrogations qui relèvent des préoccupations d'adultes ?

Oui. En cela, l'initiative prise en Wallonie est une excellente occasion de mettre sous les feux de la rampe la question de l'égalité entre les sexes dans un domaine de l'éducation où celle-ci est peu souvent posée et qui se révèle pourtant déterminante dans la socialisation de tout jeunes enfants. Et, contrairement à la tendance de souvent vouloir la résumer ironiquement, elle déborde largement le cadre du donner « des poupées aux petits garçons » et des « voitures aux petites filles ».

INNÉ OU ACQUIS ?

Des spécificités féminines

La petite enfance est encore aujourd'hui un domaine majoritairement féminin, les femmes étant, dans la plupart des cas, celles qui s'occupent des enfants et accompagnent leurs premiers pas dans la vie. Ceci, sans vouloir minimiser l'investissement plus important des figures masculines. Quoique omniprésentes, et quelle que soit leur appartenance sociale, très peu de femmes expriment toutefois des revendications égalitaires sur ce point.

« ... il n'est pas rare d'observer, particulièrement chez les femmes diplômées, un fort militantisme visant à revendiquer un partage équitable des tâches domestiques qu'elles jugent dévalorisantes (Zarca, 1990 ; Brousse 1999). C'est ainsi qu'elles délèguent ou tentent de déléguer à leur conjoint la préparation des repas, du ménage ou encore refusent de repasser leurs chemises. Mais y compris pour ces femmes, les revendications égalitaires s'étendent rarement à la prise en charge du jeune enfant et, encore moins, à la recherche d'un service de garde. Alors qu'elles ont le plus souvent entrepris seules toutes les démarches nécessaires à l'obtention d'une place en crèche ou chez une assistante maternelle, elles ne s'en insurgent pas, bien au contraire. Elles justifient d'avoir été en première ligne dans ce domaine en soulignant le plus souvent qu'il était de leur "devoir de mère" de le faire mais aussi qu'elles étaient matériellement plus "disponibles" que leur conjoint. »¹

La prise en charge des tout-petits par des femmes s'observe tant au niveau des familles qu'au sein des différents milieux d'accueil. L'organisation sociale pour cette question, comme pour bien d'autres d'ailleurs, se calquant sur la division sexuelle des tâches qui a encore bien souvent cours au sein de la sphère privée : aux femmes les tâches domestiques, l'éducation des enfants, les soins aux membres de la famille et aux hommes le rôle d'autorité, de pourvoyeur des ressources pour la famille, etc.

Comment cela se traduit-il dans le monde du travail ?

Par une surreprésentation de femmes dans certains secteurs tels que ceux des soins à la personne et de l'éducation des enfants. Des secteurs qui sont insuffisamment reconnus socialement et où les rémunérations sont relativement peu élevées au regard des difficultés voire même de la pénibilité de certaines tâches que les professionnel-le-s doivent accomplir dans le cadre de leurs métiers. L'organisation sociale révèle ainsi aussi de nombreuses inégalités entre les sexes. Pour les femmes : accès difficile à certaines professions, accès limité à certaines fonctions, proportion importante d'emplois à temps partiel, double journée de travail, existence d'un plafond de verre.

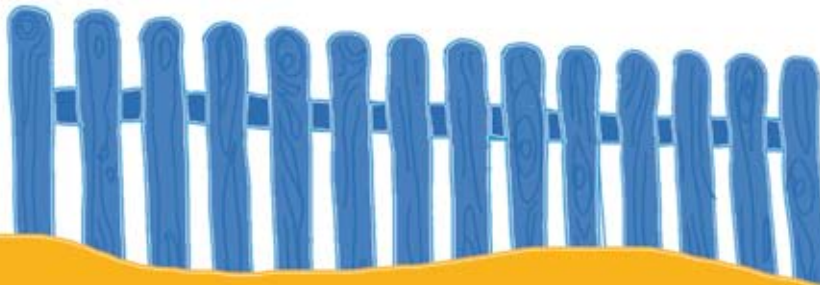
Le façonnage culturel

Même si des évolutions sont observables, pourquoi les hommes et les femmes continuent-ils à assumer leurs rôles traditionnels respectifs ? Pourquoi les **femmes** continuent-elles à assumer des tâches qui sont peu valorisées socialement ? Parce qu'elles le font bien comme elles l'ont toujours fait ? Parce qu'elles sont « **naturellement douées** » pour tout ce qui est élever, éduquer, prendre soin des autres et de leur environnement ?

Naturellement ?

C'est là où le bât blesse : naître homme ou femme reviendrait à dire que l'un comme l'autre viennent au monde avec des aptitudes considérées comme innées. On recourt au biologique (sexe) pour expliquer l'organisation de la société. Or, les nombreuses recherches sur les premières années de la vie montrent qu'il n'en est rien. On pourrait les résumer en ce que Simone de Beauvoir écrivait déjà dans « Le deuxième sexe » en 1949 : « *On ne naît pas femme : on le devient* ». Citation qui s'applique aussi aux hommes évidemment. La part de l'apprentissage social dans toutes les cultures joue un rôle primordial dans les comportements et rôles attendus de la part des deux sexes. **Dans leur prime enfance, filles et garçons, se comportent d'une façon identique...**


« Si, bien avant la puberté, et parfois même dès sa toute petite enfance, elle [ndlr : la petite fille] nous apparaît déjà comme sexuellement spécifiée, ce n'est pas que de mystérieux instincts immédiatement la vouent à la passivité, à la coquetterie, à la maternité : c'est que l'intervention d'autrui dans la vie de l'enfant est presque originelle et que dès ses premières années sa vocation lui est impérieusement insufflée. »²



AGIR POUR CHANGER

Qui dit apprentissage dit aussi possibilité d'intervenir pour changer. Dans le champ de la petite enfance, pour faire évoluer nos façons de faire, il importe de commencer tôt ; au sein des familles, au sein des structures d'accueil, ces institutions chargées de contribuer à la socialisation, à l'éducation des tout-petits. Car ces points figurent bien parmi leurs missions actuelles, une évolution montrant tout le chemin parcouru depuis le temps où ces structures avaient un simple rôle de garde et de soins.

Mais changer les façons de faire, les pratiques, les mentalités représente un travail de longue haleine tant les résistances peuvent, parfois, être grandes. Comme dans cette anecdote où une personne participant à un débat sur la répartition des tâches ménagères au sein des couples indiquait : « (...) Personnellement, mon compagnon travaille déjà 57 h/s. Quand il rentre, je ne vais pas lui demander, en plus, de s'occuper des enfants (...) La société fonctionne très bien ainsi, pourquoi faudrait-il remettre cela en question ? » Paradoxalement, si la répartition traditionnelle des tâches au sein des familles est bien vécue par les femmes et les hommes qui les composent, doit-on nécessairement vouloir leur imposer des changements dans leurs façons de faire ? N'existe-t-il pas un risque de tomber dans l'excès opposé qui consiste à pousser les individus à modifier leur fonctionnement pour se conformer à une nouvelle norme ?



Les pouvoirs publics ont un rôle à jouer pour changer les pratiques et les mentalités : stimuler des changements en vue de réduire les inégalités dans l'optique de construire une société où il ferait bon vivre pour tous. La Ville de Liège a pris le taureau par les cornes puisque, dans le cadre de son plan de formations 2009-2010, elle a organisé une « Sensibilisation aux questions de genre dans l'éducation des tout-petits » à destination de tous les professionnel-le-s travaillant dans les crèches et mini-crèches communales³.

La marche de l'égalité à Liège

Tout avait débuté par une petite marche, sur le modèle de la « Marche des femmes contre la pauvreté » né au Québec en 1995. La marche liégeoise a abouti à la création de la Commission Consultative « Femmes et villes » où se côtoient des conseillers communaux et des responsables des associations concernées⁴. A la suite de sa mise sur pied, la Ville a promulgué une Charte « Egalité-Diversité » et ses crèches bénéficient du label « Egalité-Diversité » du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Concertation sociale obtenu en 2007.

DES OBJECTIFS PRECIS

Quels étaient ceux poursuivis par la Ville à travers son programme de formation ?

Sensibiliser les professionnel-le-s de la petite enfance. **Au niveau de la pratique** : éviter la reproduction de stéréotypes en éducation afin de supprimer les discriminations et de favoriser la diversité et l'égalité. **Au niveau des activités** (mises en situation, activités de communication, analyses de documents, échanges de pratiques) :

- repérer, identifier et questionner les stéréotypes sexués véhiculés par la société (médias, milieu scolaire, monde du travail...) et/ou transmis par l'éducation, l'histoire personnelle ;
- analyser l'influence des stéréotypes de genre dans l'éducation des tout-petits ;
- remettre en question ses propres modèles d'identification, sachant qu'ils participent à la construction de l'identité sociale et sexuée des filles et des garçons ;
- intégrer les questions de genre à la communication interculturelle ;
- envisager et initier de nouvelles pistes de réflexion et d'action, tant au sein de son lieu de travail (crèches et mini-crèches) que dans sa vie de tous les jours.

Mais en invitant la société à considérer les problèmes d'égalité sous l'angle de la petite enfance, n'est-on pas en train de vouloir trop en faire au niveau des 0-3 ans qui ne sont finalement que des bébés ? Autre interrogation : peut-on vraiment éduquer les filles et les garçons sans différence ? Quel peut être l'impact sur la construction de leur identité ?

DES REALITES PAS TOUJOURS PERCEPTIBLES

Il se trouvera peu de monde dans ces sociétés-ci pour avancer que les petites filles et les petits garçons ne sont pas égaux, conséquence des évolutions survenues ces dernières décennies. Pour beaucoup de personnes, parents comme professionnel-le-s, les bébés sont encore souvent considérés comme des êtres « asexués » bénéficiant, la plupart du temps, de traitements indifférenciés. Notons que dans l’imaginaire collectif, les structures d’accueil sont assimilées à des milieux « neutres » où les pratiques seraient régies par le principe d’égalité ; dans les faits, filles et garçons sont traités de la même manière par les professionnel-le-s. Des recherches menées ces dernières années viennent quelque peu bousculer ces croyances.

Ce n’est pas tant que les pratiques ayant cours dans les institutions de prise en charge montrent des inégalités flagrantes. Mais leur analyse met en lumière toute la difficulté qu’ont des adultes, des professionnel-le-s dans l’exercice de leur métier, à se départir des rôles sexués appris et de tous les stéréotypes qui en découlent comme on peut le lire dans « Rapports sociaux de sexe et petite enfance ». Cette étude regroupe quelques extraits des rapports d’observation de stagiaires ayant passé plusieurs semaines dans différentes crèches de la ville de Lille en France⁵. Morceaux choisis.

N.B. : F = Femme ; f = fille ; G = Homme ; g = garçon. Les numéros qui accompagnent ces lettres ont été donnés suivant l'ordre d'apparition des différents personnages durant les périodes d'observation.

« **Le 25 juin.** Ce qui m'a semblé être intéressant c'est la façon dont on punissait l'enfant qui en frappait un autre. J'ai remarqué (et cela depuis le début des observations) que dès que f7 frappait un des enfants elle était réprimandée et au bout de deux ou trois récidives, elle était mise dans le couloir (acte qui équivaut à mettre au coin). Mais dans le cas de g1, il était réprimandé aussi mais en cas de récidive, il n'était pas mis dans le couloir mais on le séparait de celui qu'il était en train de taper. »

« **11 février.** (...) A la naissance du bébé, la mère est partie et a abandonné sa fille, c'est donc le père et la famille du père qui s'occupent de l'enfant. Elle me dit qu'à son avis, f2 ne voit plus sa mère, c'est sa tante qui vient la chercher le soir. Ensuite, elle m'explique que c'est pour cette raison, à son avis, que f2 est agressive envers les filles et les femmes en général, elle les frappe, les pince, les tape. (...) Je n'avais pas remarqué que f2 était agressive avec les femmes, je trouvais simplement qu'elle avait du caractère et qu'elle ne se laissait pas faire, à la limite, je la croyais une petite fille trop gâtée. »

« **4 février.** (...) Cela tourne vite au maquillage avec les feutres, les enfants les mettent à la bouche et leur visage est vite coloré. F2 leur dit que s'ils veulent se maquiller, il faut le faire avec du maquillage, elle sort le kit maquillage, f1, f2, g1 et f3 sont très intéressés par la proposition. Elles commencent à mettre du rouge à lèvres à f1, f2 et f3 ; g1 est à côté, il attend son tour, **F2 dit fort : "g1, il veut du rouge à lèvres", les adultes rigolent**, F2 poursuit "lui, il veut faire le clown, il en veut sur le bout du nez", f4 lui met du rouge aux lèvres, personne ne dit rien. F2 demande à g1 de lui montrer comment il est beau avec le rouge à lèvres. »

« **Le 12 février.** Au milieu du tapis, trois filles (f2, f3 et f4) se sont réunies autour de quelque chose : un poupon, g2 s'approche et se fait apparemment "jeter" par les filles, F1 lui dit "**je crois, g2, que tu n'es pas convié aux jeux de filles**". »

« **9 mars.** F3 parle de g1 qu'elles ne parviennent pas à faire passer à 4 repas "elle lui donne 6 repas", "j'en ai parlé à la maman", "elle...", **elles ne parlent que de la maman, à croire que le papa n'a rien à voir dans cette histoire.** »

Qu'y a-t-il derrière ces scènes de la vie quotidienne ?


DECODER DES MOMENTS DE VIE

Les extraits tirés de « Rapports sociaux de sexe et petite enfance » montrent que des adultes, dans leurs rapports d'interactions avec de jeunes enfants, apprennent aux filles et aux garçons qu'ils attendent d'eux des comportements différenciés voire stéréotypés. Quelques éléments d'analyse.

L'agressivité Le 25 Juin : l'agressivité chez les individus de sexe féminin étant mal vue socialement, les petites filles sont plus – vite aussi – sanctionnées que leurs condisciples masculins chez qui cela est tacitement encouragé.

La coquetterie Le 4 février : le message sous-jacent envoyé au petit garçon par les adultes qui rigolent n'est-il pas de dire que l'attention qu'on peut porter à son apparence et la beauté restent résolument des préoccupations féminines ? Le propos qui suit cet éclat de rire, « il veut faire le clown », vient le renforcer : le petit bout d'homme comprendra vite qu'avec le maquillage, artifice féminin, il est tout simplement... burlesque.

L'éducation Le 11 février : la raison de l'agressivité d'une fillette est à rechercher du côté de l'absence de la mère... Est-ce parce que les hommes ne peuvent pas être d'aussi bons éducateurs que les femmes ? La croyance que les petits ont essentiellement besoin de leur mère ne reste-t-elle pas prégnante au sein de la société ? L'extrait du 9 mars s'inscrit dans la même logique : le message envoyé ici n'est-il pas de dire que l'éducation de ces derniers reste le bastion des mères bien que de plus en plus de pères s'impliquent dans la prise en charge des tout-petits ?



Les poupées Le 12 février : le garçonnet qui s'est fait apparemment « jeter » par les filles autour du poupon, sans que les puéricultrices interviennent, est renvoyé implicitement vers une autre activité... Plus masculine, peut-on penser ? Les fillettes jouant avec un poupon ne font-elles pas qu'appliquer les premiers gestes qu'elles auront à reproduire plus tard sur leurs enfants et/ou ceux des autres ?

Ce sont sur ces pratiques – inconscientes – des professionnel-le-s, et des adultes en contact avec de petits enfants de manière générale, qu'il s'agit d'attirer l'attention et la vigilance. Ce qui fait aussi dire à Nicolas Murcier, sociologue, que « les crèches sont au début d'une longue chaîne d'institutions qui renvoient imperturbablement les filles et les garçons à leurs rôles sexués »⁶.



La société doit-elle continuer à offrir ces seuls modèles aux petites filles ?

Les futures femmes qu'elles deviendront devront-elles rester cantonnées à des rôles d'épouses et de mères ? Professionnellement, resteront-elles surreprésentées dans certains métiers ?

Le raisonnement peut être étendu aux petits garçons : doivent-ils uniquement continuer à jouer aux petites voitures par exemple ? Et ne peuvent-ils, autre exemple, rêver de devenir coiffeur sans que l'on mette en doute leur virilité ?

LA CRÈCHE LES P'TITS BOUTS

Située à Angleur-Kinkempois, la crèche Les P'tits Bouts fait partie du réseau des 9 crèches que possède la Ville de Liège. En matière d'égalité, et de diversité de façon plus générale, cette structure agréée pour 28 lits n'a pas attendu la formation organisée par la ville. La formation n'aura fait que conforter les membres de son équipe dans le fait qu'elle agissait déjà d'une manière tout à fait positive dans ce domaine. Annie Vanstraelen, Infirmière responsable : « Elles étaient déjà bien convaincues qu'il faut se comporter de la même façon avec un petit garçon ou avec une petite fille. »

Dans les faits, qu'est-ce que cela donne ?

Ne cherchez pas le **bleu** et le **rose** comme éléments différenciateurs de sexes dans la structure communale. Contrairement à cette crèche en France où la responsable affirmait que l'éducation des filles et des garçons était indifférenciée mais où la stagiaire qui s'entretenait avec elle voyait bien, elle, dans le meuble de rangement situé derrière la responsable, des fardes roses pour les filles et bleues pour les garçons. Le détail qui tue ?

A Liège, début 2006, la crèche a été rénovée dans la philosophie du Feng Shui. Les enfants sont accueillis dans des sections organisées selon trois groupes d'âges : celle des *Nemo's*, section qualifiée d'« horizontale »⁸, dans les nuances de bleu (zones dites de l'eau et du métal) ; celle des *Babar's* (0 à 18 mois), dans les nuances de jaune pâle (zone dite de la terre) et, enfin, celles des *Winnie's* (18 à 36 mois) où le rouge et le jaune dominent (zones du feu et de la terre). Là aussi, pas question de désigner les enfants par les termes « Petits » ou « Grands » pour éviter la discrimination par l'âge.

Le **doudou**⁹, objet repris à tous les coups sur la liste que les milieux d'accueil remettent aux parents lors de l'inscription de leur enfant, est un autre de ces points sur lequel certains s'insurgent. Alors que beaucoup de professionnel-le-s justifient cette demande par le fait que la peluche, un bout de tissu quelconque, ou alors un objet appartenant spécifiquement à la maman permet de ne pas briser le lien mère-enfant¹⁰, des personnes voient là un moyen de continuer à exercer **une forte pression sociale sur les femmes pour leur rappeler qu'elles sont avant tout des mères**. Dans les crèches liégeoises, le doudou – litigieux ? – figure bien sur les listes transmises aux parents. Germaine Hansez, Infirmière en chef des crèches des Services sociaux : « Cela rassure énormément les enfants ; nous le voyons tous les jours ». Annie Vanstraelen : « ... apporter un objet qui rappelle la maison et que l'enfant aime bien (...) Chez les tout-petits, c'est plutôt un objet qui a un peu l'odeur de papa ou maman ; un t-shirt qui a été porté par l'un des deux par exemple. L'odeur des parents rassure l'enfant. Ce n'est pas spécifiquement l'odeur de la maman. »


En cas de **maladies** (augmentation de température en cours de journée), des vêtements de rechange à amener, des rapports de présence en crèche, etc., des études¹¹ montrent que **l'interlocuteur privilégié** et recherché par le personnel reste, la plupart du temps, **la mère**. Même si le père de l'enfant, qui le conduit le matin et/ou vient le rechercher le soir, est plus disponible pour venir le rechercher en cas de maladie (horaires plus souples, proximité avec son lieu de travail)... Aux P'tits Bouts, le personnel fait appel à l'un ou l'autre selon les instructions données par les parents. Là, il est évidemment proscrit de solliciter davantage la mère que le père.

Confier son enfant à des tiers (qu'ils se présentent sous la forme de structures d'accueil collectives comme les crèches ou sous la forme de gardiennes encadrées ou non) fait aussi partie de ces choix qui sont encore parfois dénoncés : comment une « bonne » mère peut-elle privilégier sa carrière professionnelle à l'éducation de son enfant qu'elle délègue à d'autres ? Pour Régine

Mathieu, puéricultrice aux P'tits Bouts, c'est oublier l'environnement économique actuel où les deux membres du couple - ou la mère qui est seule - doivent travailler. Par rapport au choix du mode de garde, elle préfère plutôt souligner l'apport du séjour d'un enfant en crèche : « Au sein d'une crèche, c'est très bien parce que l'enfant devient sociable... Mais je trouve, à notre décharge, que la société devrait permettre à la maman d'avoir une allocation au foyer pour s'occuper de son enfant jusque l'âge de 2-3 ans, comme dans les pays nordiques. La maman qui travaille perd quand même beaucoup : les bons moments, les premiers sourires. Il y a tout cet aspect relationnel. Mais, en même temps, c'est nous qui nous en occupons, ce qui est aussi merveilleux. Nous avons plein de soleils et de petits bonheurs. » Cependant, si une réflexion sur une allocation au foyer devait être amorcée au niveau de la société pourquoi devrait-on uniquement la destiner à la maman ? La société ne gagnerait-elle pas en termes d'égalité si cette possibilité était offerte aux mères **et** aux pères qui souhaiteraient se consacrer à leurs enfants durant les premières années de vie de ces derniers ?

Qu'en est-il de **la présence des hommes** dans les milieux d'accueil de la petite enfance ? Bien que des équipes comptent actuellement des hommes, et que les professionnelles soient plutôt ravies de les accueillir parmi elles, on constate cependant encore un étonnement quand ils travaillent dans les crèches. Au niveau de la société, des réactions différentes et le choix de faire carrière dans la puériculture soulève parfois, ici et là, des interrogations. La question de la pédophilie notamment jette comme un voile d'ombre sur leur présence dans les crèches. Le climat - de suspicion - actuel, créé entre autres par la médiatisation de certaines affaires, est tel que des professionnels, essentiellement des hommes tout comme des femmes d'ailleurs, n'osent plus poser certains gestes¹² : changer une couche sale, prendre un enfant dans les bras pour un câlin ou consoler un gros chagrin... Au niveau des P'tits Bouts, la présence des hommes, pères et professionnels, n'est pas l'objet de telles suspicions. La structure communale accueille ainsi chaque année des stagiaires infirmiers et puériculteurs, féminins et masculins, qui accomplissent





les mêmes gestes à l'égard des enfants qui y sont accueillis. Leurs gestes se calquent sur ceux des professionnelles. La seule différence perceptible se situe au niveau des tâches assumées par les deux types de métiers. Les stagiaires infirmiers, qu'ils soient hommes et femmes, « s'occupent de tout ce qui est soins selon l'accord que la crèche a établi avec leurs écoles ».

Enfin, comme souligné précédemment, les métiers de la petite enfance restent peu reconnus. Notamment parce que la croyance qui veut que s'occuper des tout-petits fait appel à des aptitudes féminines innées reste répandue et que ces métiers ne sont peut-être pas réellement considérés. Le constat est que les femmes y sont surreprésentées et les professionnelles qu'elles sont restent sous-payées. A Liège, aussi bien au niveau de la Ville que de la crèche Les P'tits Bouts, la revalorisation du diplôme de puériculture est ressentie comme une nécessité sur laquelle notre société ne saurait plus faire l'impasse : « Il faudrait revaloriser le diplôme des puéricultrices pour qu'elles soient mieux reconnues. C'est quand même une profession très exigeante au niveau de la psychologie de l'enfant, de la communication avec les parents, de l'éducation, etc. Avec aussi de grandes responsabilités : des parents nous confient leurs enfants entiers et nous devons nous évertuer à les leurs restituer comme tels. »

- 1 BLÖSS T., ODENA S., *Idéologies et pratiques sexuées des rôles parentaux – Quand les institutions de garde de jeunes enfants en confortent le partage inégal*, Recherches et Prévisions n° 80, juin 2005, p. 78.
- 2 *On ne naît pas femme : on le devient* – www.philo5.com
- 3 211 puéricultrices, infirmières et psychologues ont ainsi été réparties en 14 groupes qui ont suivi chacun 2 journées de formation dispensée par *Le Monde selon les femmes*, une ONG bruxelloise de sensibilisation et de formation en genre et développement.
- 4 BODEUX P., *Egalité homme-femme au berceau - La question du genre travaillée dans les crèches de la Ville de Liège* – <http://archives.lesoir.be>
- 5 BRUGEILLES C., CRESSON G., CROMER S. et al., *Rapports sociaux de sexe et petite enfance*, Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques-CNRS UMR 8019, juin 2005, p. 27 - 32.
- 6 MURCIER N., *La réalité de l'égalité entre les sexes à l'épreuve de la garde des jeunes enfants*, article extrait de la revue « Mouvements », n° 49, janvier-février 2007 – www.educ-egal.org
- 7 LUALABA LEKEDE A., *Transmettre d'autres rôles féminins et masculins aux enfants*, asbl Question Santé, 2010.
- 8 Cette section accueille les enfants du même groupe d'âge : ils y entrent tout petits et ils y restent jusque 3 ans.
- 9 BLÖSS T., ODENA S., *Idéologies et pratiques sexuées des rôles parentaux – Quand les institutions de garde de jeunes enfants en confortent le partage inégal*, Recherches et Prévisions n° 80, juin 2005, p. 86.
- 10 Argument tiré de la primauté de la figure maternelle dans la psychologie du jeune enfant.
- 11 Pour en savoir plus, voir l'article de Thierry Blöss et Sophie Odena, mentionné précédemment, p. 83-90.
- 12 MURCIER N., *La réalité de l'égalité entre les sexes à l'épreuve de la garde des jeunes enfants*, article extrait de la revue « Mouvements », n° 49, janvier-février 2007 – www.educ-egal.org

Disponibles dans la même collection « Egalité entre les femmes et les hommes »

- Alcoolisme : boire comme une femme ?
- Être père aujourd'hui
- Femmes et hommes face aux tâches ménagères
- Hommes et femmes inégaux face à la dépression
- Images de la femme dans la société et reflets dans les magazines féminins
- Transmettre d'autres rôles féminins et masculins aux enfants ?

Les structures d'accueil des bébés se trouvent-elles au début de la chaîne qui renvoie les filles et les garçons à leurs rôles sexués comme l'indiquent des études récentes ?

Qu'on ne s'y trompe pas, leur intérêt n'est pas de les montrer du doigt, mais bien de souligner combien la petite enfance est un domaine où les femmes restent surreprésentées.

Situation qui n'exclut pas la transmission inconsciente, au travers des pratiques professionnelles, de représentations stéréotypées et sexuées à la base de certaines inégalités.

Que faire ?

Sensibiliser, peut-être à l'image de la Ville de Liège qui a organisé une formation sur le genre dans l'éducation des tout-petits.

La question des rapports sociaux de sexe dans la petite enfance : un thème qui est certainement à débattre pour les professionnel-le-s, les milieux d'accueil, les pères, les mères, les citoyens... et les pouvoirs publics.

Pour construire une société plus juste.

La brochure s'adresse au tout public et est téléchargeable sur le site www.questionsante.be

Edition 2011